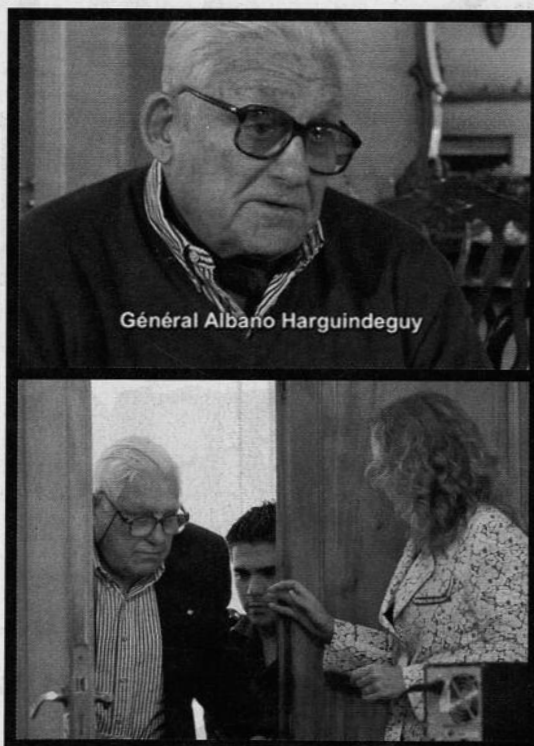


## Escadrons de la mort, l'école française

Documentaire de Marie-Monique Robin diffusé le 1<sup>er</sup> septembre 2003 sur Canal+.

Avec ce film, la réalisatrice Marie-Monique Robin a réussi un tour de force : secouer la mémoire d'un pays – l'Argentine – et déclencher une réaction en chaîne dont les effets se font encore sentir aujourd'hui. Dans son enquête, elle révèle la manière dont la France exporta, dans les années 1960 et 1970, les techniques de lutte antiterroriste apprises en Algérie, et forma les militaires sud-américains à la torture et au renseignement. « A l'appui de sa démonstration, le film exploite, entre autres, le témoignage de hauts responsables argentins comme Ramon Diaz Bessone (responsable de nombreux camps de torture), Benito Bignone (dernier chef de la junte) ou Albano Harguindeguy (ex-ministre de l'Intérieur du dictateur Jorge Videla). Lorsqu'elle boucle les entretiens avec ces généraux, au printemps 2003, la journaliste ne mesure pas encore ce qu'elle va déclencher. « Avant de quitter l'Argentine, j'ai montré mes rushes à Horacio Verbit sky, un journaliste très engagé dans la défense des droits de l'homme. Et il m'a dit : "C'est une bombe ! C'est la première fois que les généraux reconnaissent avoir exploité ces techniques de torture et de disparition de manière méthodique. Il faut absolument que tu me laisses utiliser les rushes." » Le jour même de la diffusion du film sur Canal+, le 1<sup>er</sup> septembre 2003, le journal *Página 12* publie une retranscription des témoignages dans ses colonnes, et des extraits des entretiens sont diffusés sur Telefe, une grande chaîne privée. « Et là, l'effet a été dément, s'étonne encore Robin. Les médias ont repris les extraits en boucle, tout le monde s'est passé mon portable, et m'a appelée jour et nuit. C'était l'enfer pendant une semaine. J'ai dû faire quarante ou cinquante interviews. On a parlé de "commotion nationale !" » L'affaire remonte jusqu'au sommet de l'Etat. Une réunion de crise est organisée par l'état-major argentin, et le ministère de la Défense dégrade les généraux, dans l'attente de poursuites judiciaires. De son côté, la hiérarchie catholique – incriminée dans le film



Général Albano Harguindeguy

pour sa complaisance envers la junte – organise, dans la panique, une conférence de presse.

Si l'impact du documentaire est aussi fort, c'est parce que sa diffusion intervient dans un contexte où, pour la première fois depuis la dictature, l'Argentine semble prête à affronter son passé. Depuis son élection, en mai, le président Nestor Kirchner, en quête de légitimité, n'a cessé de marteler sa volonté de mettre fin au régime d'impunité dont bénéficiaient les militaires depuis un quart de siècle. Votée par le parlement dès août 2003, l'abolition des lois d'amnistie est entérinée deux ans plus tard par la Cour suprême. Des centaines de poursuites sont alors relancées, certaines grâce aux révélations du film. La boîte de Pandore est ouverte : les rushes de Marie-Monique Robin sont aujourd'hui exploités comme pièces à conviction devant les tribunaux, et elle-même est régulièrement citée à comparaître. En 2008, elle s'est rendue à Corrientès, pour témoigner

LE FILM DE MARIE-MONIQUE ROBIN A EU PLUS DE RETENTISSEMENT EN ARGENTINE QU'EN FRANCE.

contre les hommes de Bessone, et retournera en début d'année prochaine en Argentine pour les procès de deux autres membres de la junte. Ironie de l'histoire, cet exercice de remue-mémoire cathartique n'a pas eu lieu en France. En 2003, une poignée de députés verts (Noël Mamère, Yves Cochet et Martine Billard) a demandé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire sur le sujet. Peine perdue. La commission des Affaires étrangères, alors présidée par Edouard Balladur, a rejeté la demande, arguant du fait que « les allégations portées sur le rôle de la France en Amérique latine dans les années 1970 sont sans fondement sérieux. » Réaction aberrante, au vu des révélations et des preuves apportées par le film sur l'implication du gouvernement sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing. Seul signe de reconnaissance octroyé par la République, la journaliste a décroché un prix, les lauriers du Sénat, et reçu, à cette occasion, un hommage appuyé du médiateur de la République, Bernard Stasi : « J'ai honte pour la France. J'espère que nous aurons le courage de faire toute la lumière sur cette face cachée de notre histoire pour que nous ayons enfin le droit de nous revendiquer patrie des droits de l'homme » ■ HÉLÈNE MARZOLF

## Voyage au pays des nouveaux gourous

Enquête de Laurent Richard diffusée dans *Pièces à conviction* le 24 mai 2004 sur France 3.

De l'art et de la manière de bouler les gourous hors de nos frontières. En 2004, pour le magazine *Pièces à conviction*, le journaliste Laurent Richard s'immerge, plusieurs mois durant, au sein de la branche française de *Landmark Education*, une organisation américaine classée comme secte dans un rapport parlementaire de 1995. Muni d'une caméra cachée, le journaliste infiltre